Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008) Heft: 1796

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage à Jean-Luc Seylaz

Décès d'un ami de DP, professeur de littérature et auteur de notes de lecture mais aussi correcteur de notre journal

André Gavillet (5 octobre 2008)

La signature des numéros de Domaine Public est une longue histoire, de la signature collective des premiers numéros aux initiales en tête d'article. A la fin de 1987, Pierre Imhof, rédacteur, décide de faire sortir de l'anonymat ceux qui fabriquent le journal, le secrétariat, les correcteurs, le ou la metteur-e en page, regroupés jusqu'alors sans visage dans l'impressum sous la rubrique «Composition et maquette: Domaine Public». C'est ainsi que, dans le numéro 888 (du 17.12.87), on vit apparaître deux fois Jean-Luc Sevlaz, comme signataire d'une note de lecture et comme correcteur, récent, du journal.

Cette double fonction – le concernant on ne dira pas double casquette – était révélatrice de son engagement. Il ne dissociait pas les tâches mineures, la correction grammaticale et typographique, des tâches réputées plus nobles telle la critique littéraire, qu'il aurait pu considérer comme une contribution suffisante du

professeur universitaire de littérature qu'il était.

Comment ne pas faire le rapprochement avec le montagnard qu'il était aussi? La minutie des préparatifs, les approches patientes et monocordes sont dans l'alpinisme indissociables de la conquête du sommet. Jean-Luc Seylaz poussait très loin le souci de rigueur, sans concession à l'approximatif. La hâte du rédacteur de DP à courir, dans les délais, à l'imprimerie ne pouvait être pour lui prioritaire par rapport à une dernière mise au point, fût-ce un détail.

Jean-Luc Seylaz était un homme de gauche, comme par réaction naturelle, instinctivement. Dans une note de lecture sur Suisse, sans armée? Un palabre, de Max Frisch, il posait la question «salubre»: «Si une nation, un peuple, une patrie impliquent un idéal, des valeurs partagées et le sentiment d'une véritable solidarité, qui sont mes compatriotes? A part un

passeport à croix blanche, que puis-je partager avec les banquiers, les spéculateurs, les intégristes, les xénophobes ou les racistes...» (DP 965, 28.09.89). D'où quelques-uns de ses choix pour une littérature engagée, voir Jorge Semprun et le roman politique (DP 896), mais aussi trois notes consacrées à la trilogie de Gerhard Meier, «le romancier de Niederbipp» (DP 888, 976, 1034). Car Jean-Luc Seylaz avait non seulement un passeport à croix blanche, mais un tempérament vieux-suisse. Ne le fallait-il pas pour s'engager dans une œuvre aussi ingrate, vu la susceptibilité des auteurs, qu'un Dictionnaire des littératures suisses, publié «pour le 700e anniversaire de la Confédération helvétique»? Et de son apport à la cité témoignent aussi l'ensemble de son œuvre critique et son enseignement tant au gymnase qu'à l'Université.

Avec tristesse, DP prend congé de son correcteur-collaborateur des années 80-90.